



2023/0199(COD)

6.9.2023

# AMENDEMENTS

## 167 - 173

**Projet d'avis**  
**Rovana Plumb**

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant la plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe» (STEP) et modifiant la directive 2003/87/CE et les règlements (UE) 2021/1058, (UE) 2021/1056, (UE) 2021/1057, (UE) n° 1303/2013, (UE) n° 223/2014, (UE) 2021/1060, (UE) 2021/523, (UE) 2021/695, (UE) 2021/697 et (UE) 2021/241

Proposition de règlement  
(COM(2023)0335 – C9-0209/2023 – 2023/0199(COD))



**Amendement 167**  
**Ondřej Knotek**

**Proposition de règlement**  
**Article 10 – alinéa 1 – point 6**  
Règlement (UE) 2021/1058.  
Annexe 1 – tableau 1

*Texte proposé par la Commission*

*Amendement*

**(6) À l'annexe I, tableau I, la ligne suivante est ajoutée sous l'objectif stratégique n° 1:**

*supprimé*

*[...]*

Or. en

**Amendement 168**  
**Ondřej Knotek**

**Proposition de règlement**  
**Article 10 – alinéa 1 – point 7**  
Règlement (UE) 2021/1058.  
Annexe 1 – tableau 1

*Texte proposé par la Commission*

*Amendement*

**(7) À l'annexe I, tableau I, la ligne suivante est ajoutée sous l'objectif stratégique n° 2:**

*supprimé*

*[...]*

Or. en

**Amendement 169**  
**Ondřej Knotek**

**Proposition de règlement**  
**Article 10 – alinéa 1 – point 8**  
Règlement (UE) 2021/1058.  
Annexe 2 – tableau 1

*Texte proposé par la Commission*

*Amendement*

**(8) Dans le tableau de l'annexe II, la ligne suivante est ajoutée sous l'objectif stratégique n° 1:**

**supprimé**

[...]

Or. en

**Amendement 170**  
**Ondřej Knotek**

**Proposition de règlement**  
**Article 10 – alinéa 1 – point 9**  
Règlement (UE) 2021/1058.  
Annexe 2 – tableau 1

*Texte proposé par la Commission*

*Amendement*

**(9) Dans le tableau de l'annexe II, la ligne suivante est ajoutée sous l'objectif stratégique n° 2:**

**supprimé**

[...]

Or. en

**Amendement 171**  
**Rosa D'Amato**  
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de règlement**  
**Article 13 – alinéa 1 – point 4**  
Règlement (UE) 2021/1060.  
Annexe 1 – tableau 1

*Texte proposé par la Commission*

**(4) À l'annexe I, tableau I, les lignes suivantes sont ajoutées:**

DOMAINE D'INTERVENTION	Coefficient retenu pour le calcul du soutien aux	Coefficient retenu pour le calcul du soutien aux
---------------------------	--	--

		objectifs liés au changement climatique	objectifs liés à l'environnement
145 bis	Soutien au développement des compétences ou à l'accès à l'emploi dans les technologies profondes et numériques et les biotechnologies	0 %	0 %
145 ter	Soutien au développement des compétences ou à l'accès à l'emploi dans le domaine des technologies propres	100 %	40 %
<b>188</b>	<b><i>Investissements productifs dans de grandes entreprises principalement liés aux technologies propres</i></b>	<b>100 %</b>	<b>40 %</b>
189	Investissements productifs dans des PME principalement liés aux technologies propres	100 %	40 %
<b>190</b>	<b><i>Investissements productifs dans de grandes entreprises principalement liés aux biotechnologies</i></b>	<b>0 %</b>	<b>0 %</b>

191	Investissements productifs dans des PME principalement liés aux biotechnologies	0 %	0 %
<b>192</b>	<b>Investissements productifs dans de grandes entreprises principalement liés aux technologies profondes et numériques</b>	<b>0 %</b>	<b>0 %</b>
193	Investissements productifs dans des PME principalement liés aux technologies profondes et numériques	0 %	0 %

*Amendement*

(4) À l'annexe I, tableau I, les lignes suivantes sont ajoutées:

DOMAINE D'INTERVENTION		Coefficient retenu pour le calcul du soutien aux objectifs liés au changement climatique	Coefficient retenu pour le calcul du soutien aux objectifs liés à l'environnement
145 bis	Soutien au développement des compétences ou à l'accès à l'emploi dans les technologies profondes et numériques et les biotechnologies	0 %	0 %

145 ter	Soutien au développement des compétences ou à l'accès à l'emploi dans le domaine des technologies propres	100 %	40 %
189	Investissements productifs dans des PME principalement liés aux technologies propres	100 %	40 %
191	Investissements productifs dans des PME principalement liés aux biotechnologies	0 %	0 %
193	Investissements productifs dans des PME principalement liés aux technologies profondes et numériques	0 %	0 %

Or. en

**Amendement 172**  
**Ondřej Knotek**

**Proposition de règlement**  
**Article 13 – alinéa 1 – point 4**  
Règlement (UE) 2021/1060.  
Annexe 1 – tableau 1

*Texte proposé par la Commission*

(4) À l'annexe I, tableau I, les lignes suivantes sont ajoutées:

DOMAINE D'INTERVENTION		Coefficient retenu pour le calcul du soutien aux objectifs liés au changement climatique	Coefficient retenu pour le calcul du soutien aux objectifs liés à l'environnement
145 bis	Soutien au développement des compétences ou à l'accès à l'emploi dans les technologies profondes et numériques et les biotechnologies	0 %	0 %
145 ter	Soutien au développement des compétences ou à l'accès à l'emploi dans le domaine des technologies propres	100 %	40 %
188	Investissements productifs dans de grandes entreprises principalement liés aux technologies propres	100 %	40 %
189	Investissements productifs dans des PME principalement liés aux technologies propres	100 %	40 %

190	Investissements productifs dans de grandes entreprises principalement liés aux biotechnologies	0 %	0 %
191	Investissements productifs dans des PME principalement liés aux biotechnologies	0 %	0 %
192	Investissements productifs dans de grandes entreprises principalement liés aux technologies profondes et numériques	0 %	0 %
193	Investissements productifs dans des PME principalement liés aux technologies profondes et numériques	0 %	0 %

*Amendement*

(4) À l'annexe I, tableau I, les lignes suivantes sont ajoutées:

DOMAINE D'INTERVENTION		Coefficient retenu pour le calcul du soutien aux objectifs liés au changement climatique	Coefficient retenu pour le calcul du soutien aux objectifs liés à l'environnement
145 bis	Soutien au développement des compétences ou à l'accès à	0 %	0 %

	l'emploi dans les technologies profondes et numériques et les biotechnologies <b>(contribuant aux objectifs de STEP visés à l'article 2 du règlement ... /. .. [règlement STEP]).</b>		
145 ter	Investissements productifs dans des PME principalement liés aux technologies propres <b>(contribuant aux objectifs de STEP visés à l'article 2 du règlement ... /. .. [règlement STEP]).</b>	100 %	40 %
188	Investissements productifs dans de grandes entreprises principalement liés aux technologies propres <b>(contribuant aux objectifs de STEP visés à l'article 2 du règlement ... /. .. [règlement STEP]).</b>	100 %	40 %
189	Investissements productifs dans des PME principalement liés aux technologies propres	100 %	40 %

190	Investissements productifs dans de grandes entreprises principalement liés aux biotechnologies <b>(contribuant aux objectifs de STEP visés à l'article 2 du règlement ... /. .. [règlement STEP]).</b>	0 %	0 %
191	Investissements productifs dans des PME principalement liés aux biotechnologies <b>(contribuant aux objectifs de STEP visés à l'article 2 du règlement ... /. .. [règlement STEP]).</b>	0 %	0 %
192	Investissements productifs dans de grandes entreprises principalement liés aux technologies profondes et numériques <b>(contribuant aux objectifs de STEP visés à l'article 2 du règlement ... /. .. [règlement STEP]).</b>	0 %	0 %
193	Investissements productifs dans des PME principalement liés aux	0 %	0 %

	technologies profondes et numériques <i>(contribuant aux objectifs de STEP visés à l'article 2 du règlement ... / .. [règlement STEP]).</i>		
<b>193 bis (nouveau)</b>	<i>Investissements productifs dans de grandes entreprises principalement liés aux technologies à faible intensité de carbone (contribuant aux objectifs de STEP visés à l'article 2 du règlement ... / .. [règlement STEP]).</i>	<b>X %</b>	<b>X %</b>
<b>193 ter (nouveau)</b>	<i>Investissements productifs dans des PME principalement liés aux technologies à faible intensité de carbone (contribuant aux objectifs de STEP visés à l'article 2 du règlement ... / .. [règlement STEP]).</i>	<b>X %</b>	<b>X %</b>

Or. en

**Amendement 173**  
**Ondřej Knotek**

**Proposition de règlement**  
**Article 13 – alinéa 1 – point 5**  
Règlement (UE) 2021/1060.  
Annexe 1 – tableau 6

*Texte proposé par la Commission*

(5) À l'annexe I, tableau 6, la ligne suivante est ajoutée:

11	Contribuer aux compétences et à l'emploi dans les domaines des technologies profondes et numériques, des technologies propres et des biotechnologies	0 %	0 %
----	--	-----	-----

*Amendement*

(5) À l'annexe I, tableau 6, la ligne suivante est ajoutée:

11	Contribuer aux compétences et à l'emploi dans les domaines des technologies profondes et numériques, des technologies propres et des biotechnologies <b>(contribuant aux objectifs de STEP visé à l'article 2 du règlement ... /. ..[règlement STEP]).</b>	0 %	0 %
----	---	-----	-----

Or. en